

COMMUNE DELEGUEE DE VILLEDIEU LA BLOUERE

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS 2022 – 2023

Restaurant scolaire, périscolaire, Mercredi en semaine scolaire

Pour le **multi accueil les Lutins**, inscription **sur rendez-vous uniquement** au 02 41 30 14 88
Pour l'**ALSH Vacances scolaires**, voir **permanences d'inscription** sur les tracts d'animations
Maison de l'enfance - 10 allée des jardins

Les services communaux de Villedieu-la-Blouère, commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges, utilisent la fiche de renseignements famille.

Ce document a été réalisé conjointement avec différents services communaux et associatifs présents sur la commune de Beaupréau en Mauges.

La fiche de renseignements famille a pour but de faciliter les démarches administratives des familles vers les services à l'enfance du territoire qui adoptent ce document.

Attention la fiche de renseignements famille seule ne vaut pas inscription

Pour le dossier d'inscription pour la rentrée 2022-2023, vous devez fournir :



- Une fiche de renseignements famille PAS D'ENVELOPPE NI D'AGRAPHES
- PHOTOCOPIE VACCINS¹
- Une fiche d'inscription **par enfant** pour tous les services concernés.
- Pour les enfants en garde alternée : merci de remplir une fiche d'inscription par parent
- Un RIB (uniquement pour la 1ère demande de prélèvement ou en cas de changement)

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site Internet de Beaupréau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Soit venir les chercher en version papier à la maison de l'enfance ou à l'accueil de la mairie déléguée

Une fois remplies, vous déposerez les fiches en **version papier** :

- Dans la **boîte aux lettres de la maison de l'enfance** 10 allée des jardins
- Si souhaitez des renseignements plus précis, veuillez prendre rendez-vous avec les services concernés. (voir coordonnées au verso)

DATE LIMITE DES DEPOTS DE DOSSIER : LE MARDI 21 JUIN 2022

Passé cette date les dossiers seront sur liste d'attente.

Merci d'être vigilant et de respecter ce délai pour le bon fonctionnement des services.

1 - Uniquement pour les enfants ayant 6 ans dans l'année et pour toutes les nouvelles inscriptions.

MEMO A CONSERVER Année scolaire 2022-2023

Quelques conseils avec la procédure « téléchargement des fiches » et inscriptions

Télécharger les fiches en allant sur :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

- Enregistrez la fiche renseignements famille sur votre ordinateur
- N'oubliez pas d'enregistrer la version finale de votre fiche de renseignements famille
- Conservez-la et modifiez-la en cas de besoin
- Compléter la fiche d'inscription et l'imprimer
- N'oubliez pas de retourner les 2 fiches (famille et inscription) en version papier
- Si en cours d'année vous avez des modifications sur les fiches (famille ou inscription) merci de nous les transmettre.


Les règlements intérieurs sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la commune de Beaupreau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/vivre-a-beaupreau-en-mauges/enfance/inscription-service-enfance>

Les menus sont consultables sur le site de Beaupreau-en-Mauges :

<https://www.beaupreauenmauges.fr/villedieu-la-blouere-enfance-jeunesse>

Récapitulatif par services

Services	Coordonnées	Délai de prévenance pour commander ou décommander	Tarifs
Restaurant scolaire le pain d'épice	02 41 30 98 60 restaurantscolaire.villedieu@beaupreauenmauges.fr rue de la Méranderie	Pour le lundi → au plus tard le jeudi précédent Pour le mardi → au plus tard le vendredi précédent Pour le jeudi → au plus tard le lundi précédent Pour le vendredi → au plus tard le mardi précédent	Le repas : 4.10€ Repas non réservé ou hors délai : 6.00 €  lors de maladie de l'enfant le 1^{er} repas restera facturé
Périscolaire	02 41 30 10 63 enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr 10 allée des jardins	Pour le lundi → le jeudi précédent Pour le mardi → le vendredi précédent Pour le jeudi → le lundi précédent Pour le vendredi → le mardi précédent	Tarif au ¼ d'heure (selon QF) 0 – 600 : 0.55 € 601 – 750 : 0.66 € 751 – 900 : 0.76 € 901 – 1100 : 0.87 € 1101 – 1500 : 0.98 € + 1500 : 1.08 € Absence signalée hors délai : Un 1/4 h facturé si enfant inscrit matin OU soir Deux 1/4 h facturés si enfant inscrit matin ET soir Absence non signalée : Temps pré-réservé facturé en totalité
ALSH vacances scolaires et périscolaire Mercredis scolaires	02 41 30 10 63 enfancevilledieu@beaupreauenmauges.fr 10 allée des jardins	Pour le mercredi scolaire → décommander le lundi avant 12h00 Pour les vacances scolaires : décommander 8 jours avant le jour souhaité. En cas d'absence signalée hors délai, le temps prévu sera facturé. Excepté pour maladie où ½ journée sera facturée. En cas d'absence non signalée au service, le temps prévu sera facturé.	Tarif à l'heure (selon QF) 0 – 600 : 1.44 € 601 – 750 : 1.68 € 751 – 900 : 1.92 € 901 – 1100 : 2.00 € 1101 – 1500 : 2.24 € + 1500 : 2.75 € Repas : 2.55 €